



NEWSLETTER n°27 - Décembre 2017

Dividendes payés : ceux qui n'ont rien reçu, manifestez-vous !

Conformément à la décision prise à l'Assemblée Générale (AG) de mai 2017, un dividende de 2% par part a été versé à chaque coopératrice/coopérateur. Tous les versements ont normalement été effectués à ce jour (un travail fastidieux, merci de votre patience). Si vous ne l'avez pas reçu, merci d'en avertir le Conseil d'Administration dès que possible (ca@ventsdu sud.be).



Des nouvelles du Groupe Écureuil

Lors de cette même AG 2017, un groupe de travail nommé Ecureuil a été constitué. Pour rappel, son but est de lancer un appel en vue d'**octroyer un prêt de 40.000 euros** pour le développement d'un projet qui intègre un aspect économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable situé sur la commune d'Arlon. Ce groupe s'est mis au travail et va lancer prochainement l'appel à projet qui permettra de répondre à l'engagement moral de Vents du Sud de favoriser des actions dans la commune en échange d'une non-imposition sur l'éolienne. Nous relayerons l'appel en temps voulu et il sera diffusé sur le site web de [Vents du Sud](#).

PHILANTHROPY



Des nouvelles du Groupe Philanthrope

Puisque nous sommes dans le suivi des décisions de l'AG de mai, sachez que le groupe de travail Philanthrope constitué de 3 coopératrices volontaires et 3 coopératrices tirées au sort s'est également mis au travail. Pour rappel, ce groupe a été chargé par l'assemblée des coopérateurs de **distribuer un subside de 4.000 euros** pour une action sociale ou un projet favorisant les économies d'énergie ou l'utilisation d'énergie renouvelable. Le bénéficiaire du subside ne pourra pas être une personne physique mais devra être sans but lucratif (ASBL, école, groupe de jeunes, ...). Le groupe s'est aussi mis au travail pour préparer l'appel à projets. A suivre...



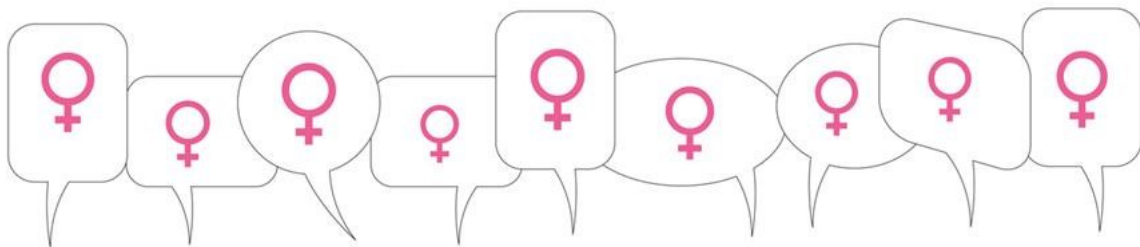
Bilan journée de la journée du 24 septembre et signature de l'accord de partage

Le dimanche 24 septembre dernier (c'est déjà loin !), le soleil et environ 200 coopérateurs de Vents du Sud, de Lucéole et Ferréole étaient au rendez-vous au pied de notre machine Elvire(Volt) pour un moment de convivialité. Pourquoi la présence de Lucéole et Ferréole ? Si vous ne suivez pas (ça peut arriver !), ces deux coopératives amies sont rentrées dans le capital de vents d'Autelbas, la société filiale de Vents du Sud qui exploite l'éolienne. Le 24 septembre 2017 est donc un moment clé dans la vie la coopérative puisque **l'accord de partenariat entre les 3 coopératives a été signé**. Vents du Sud a eu l'opportunité et la chance d'avoir un permis et construire une éolienne très rapidement, il paraissait logique de partager ce gâteau avec des amis dont les objectifs et les valeurs sont similaires. Nous avons donc une éolienne 100% citoyenne. D'autres suivront sans aucun doute et Vents du Sud sera certainement partie prenante...



Gustave, administrateur VdS à la télé

TV Lux a filmé le travail de notre administrateur technicien en chef Gustave Eloy. Cela vaut vraiment la peine de visionner cette vidéo pour comprendre en 3 minutes tout le travail de suivi et de maintenance effectué par Gustave et son équipe de coopérateur bénévoles. Didactique et instructif, **c'est ici que cela se visionne.** Et si en plus, vous voulez comprendre un peu le processus d'élaboration d'un projet éolien, **voici un petit reportage intéressant.**



Question de genre

Lors de la dernière réunion mensuelle du Conseil d'Administration, une question a refait surface suite au retrait honorable d'une observatrice qui suivait les réunions du CA depuis un an (merci à elle pour sa participation enthousiaste !) : pourquoi le CA de la coopérative n'est-il pas plus attractif pour les femmes ? Que pouvons-nous faire pour encourager la participation des femmes dans VdS ?

Patricia, notre unique administratrice, a mené une petite enquête à ce sujet. Ce qui ressort des discussions avec une dizaine d'autres femmes est la difficulté de trouver du temps et surtout l'impression de ne pas en connaître assez sur les sujets, parfois techniques, qui sont abordés dans l'administration d'une coopérative comme VdS. Des pistes d'amélioration seraient par exemple de travailler davantage par visioconférence ou de rendre la matière technique plus facile à aborder pour les nouvelles/nouveaux observatrices/teurs grâce à une formation ciblée ou un apprentissage spécifique. Bref, il y a encore des efforts à faire en matière de pédagogie et de parité des genres. Ceci étant dit, on notera que le groupe Philanthrope est composé quasi exclusivement de femmes. Peut-être la finalité sociale parle-t-elle davantage à la gent féminine que les kwh et autres considérations technico-financières ? La finalité sociale et la question de genre sont certainement deux aspects de la coopérative que nous devons développer, pourquoi pas conjointement alors !



Projet éolien Die Hart à Messancy : enquête publique en cours

Après la RIP de juin 2016 et l'étude d'incidence qui s'en est suivie, le projet de 3 éoliennes au lieu-dit « Die Hart » à Messancy (zoning de Magolux) revient sur le devant de la scène avec l'enquête publique qui durera jusqu'au 20 décembre. Vents

du Sud invite TOUTES/TOUS ses coopératrices/teurs à donner leur avis [via le petit sondage en ligne à remplir ici](#). C'est l'histoire de 2 ou 3 clics pour vous mais ce serait dommage que le projet se fasse sans une forte participation citoyenne... Nous ferons ensuite suivre le courrier auprès des autorités communales de Messancy. C'est un projet intéressant dont le gros atout est qu'une grande partie de la production sera consommée dans le zoning même, ce qui augmente son efficacité sachant qu'il y a un potentiel vent élevé. Soucieuse d'élever le débat, Vents du Sud a produit une analyse très poussée du dossier, répondant point par point, de façon argumentée et documentée aux questions que se posent les riverains. [C'est à lire ici](#).



Note globale



Propriétaire	Cociter
Type d'énergie(s) fournie(s)	
Zone de distribution	 Wallonie

GREENPEACE

Notre avis: Fortement recommandé

Cociter est clairement un fournisseur que nous recommandons fortement. Cette coopérative couvre 100% de la demande par de la production durable. De plus, ses investissements prévus sont orientés exclusivement vers l'éolien. Le renouvelable aux mains des citoyens, c'est l'avenir !

Je compare la note de Cociter aux autres fournisseurs

Je deviens client Cociter

Score énergétique

20/20

Production (100%)

100%



Energies renouvelables

Brève description

Cette société coopérative wallonne rassemble 11 coopératives citoyennes agréées productrices d'électricité renouvelable en Wallonie. Elle étendra plus tard la fourniture à la Région Bruxelles capitale. Elle propose une offre préférentielle aux adhérents des 11 coopératives associées mais fournit également de l'électricité à tous les Wallons.

Cociter produit 100% de l'électricité qu'elle fournit à ses clients provenant exclusivement d'éoliennes. Cociter achète les labels de garantie d'origine de ses coopératives associées, qui sont également à 100% de l'éolien.

Le classique petit mot sur Cociter

Fin octobre, Greenpeace a sorti son désormais classique [classement annuel des fournisseurs d'électricité](#). Ce classement permet de différencier les nombreux fournisseurs qui offrent de l'électricité verte. Les consommateurs peuvent ainsi faire le meilleur choix possible, en bonne connaissance. Si votre fournisseur actuel a 0 ou 1 soleil : il n'est pas vraiment vert ou éthique... S'il a 2 soleils, il reste acceptable mais franchement, il y a mieux. Par contre, s'il a 3 ou 4 soleils, il utilise de l'énergie 100% renouvelable et participe clairement à la transition énergétique. COCITER, notre

fournisseur vert a obtenu 4 soleils. Bien entendu. Savez-vous qu'il est très facile de changer de fournisseur ? Le taux de coopérateurs Vents du Sud clients chez Cociter est encore beaucoup trop faible alors que nous participons maintenant significativement au capital de Cociter. **Faites le pas, c'est par ici que ça se passe...**



La Toupie

La Toupie est une ASBL qui travaille sous la pédagogie EFT (entreprise de formation par le travail) depuis 18 ans à Arlon. Elle a accompagné plus de 1.000 personnes avec 500.000 heures de formation dans 3 domaines : l'horticulture, l'horeca et la menuiserie. La Toupie est un acteur social important qui permet à la fois aux personnes accueillies de se former professionnellement et se (re)construire aussi psychologiquement après une période difficile de chômage, invalidité, immigration ou autre. Pour financer la construction d'un nouveau bâtiment pour (re)loger son centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) à Arlon, La Toupie a lancé une opération de crowdfunding. Partageant les mêmes valeurs, Vents du Sud appuie cette démarche de financement participatif. Si vous souhaitez en savoir plus et soutenir le travail de La Toupie, **rendez-vous ici sur leur site.**

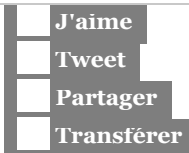


Et d'ores et déjà joyeuses fêtes à toutes et tous !!

D'ailleurs, pour les fêtes, sachez que vous pouvez encore et toujours offrir une part de coopérateur. Un cadeau original ([à offrir via ce formulaire](#)), porteur de sens, durable et utile puisqu'avec cette part l'heureux bénéficiaire pourra devenir client de Cociter...

VENTS DU SUD

Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale



[Mettre à jour les préférences](#) | [Se désinscrire](#)